

 ABJURATION

PROTÉGÉ DE LA SAISON

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G
Portée	contact
Zone/Cible	une créature
Durée	1 heure/niveau
JS	Volonté, annule (inoffensif)
RM	non

Ce sort rassemble la puissance des saisons pour protéger la cible et lui donner des bonus. Il peut avoir quatre effets. Le lanceur choisit l'un des quatre et peut en changer par une action simple, qui réduit la durée d'effet d'une heure.

* Printemps. La cible est enveloppée de plantes grimpantes qui forment une couronne de fleurs aux couleurs vives sur sa tête. Tant que le sort fait effet, la cible est immunisée contre les effets de saignement et regagne 1 pv par round quand elle se trouve en dessous de 0 pv, tant qu'elle est en vie, ce qui la stabilise. La durée du sort diminue d'une heure à chaque fois qu'il guérit ainsi 1 pv.

* Été. La cible est entourée de poussières lumineuses. Tant que le sort fait effet, la vitesse de la cible augmente de 3 mètres. Si elle décide d'augmenter sa vitesse de 9 mètres pendant 1 round, la durée du sort diminue de 1 heure.

* Automne. Un manteau de feuilles d'automne se drape sur la cible. Tant que le sort fait effet, la cible gagne un bonus de moral de +2 aux jets de Vigueur. Si elle réduit la durée d'effet du sort de 1 heure, elle peut relancer un jet de sauvegarde contre la maladie ou le poison et conserver le meilleur résultat.

* Hiver. La cible est entourée d'une aura d'air froid avec quelques flocons. Tant que le sort fait effet, elle réussit automatiquement ses tests d'Acrobaties pour éviter de tomber quand elle se déplace sur une surface étroite ou glissante. Elle peut se déplacer normalement sur un terrain difficile pendant 1 round, à condition de réduire la durée d'effet du sort de 1 heure. Un terrain rendu difficile par magie l'affecte normalement.